

**KBC Bonds**  
**Société d'Investissement à Capital Variable**  
**80, Route d'Esch**  
**L-1470 Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg Trade Register No. B 39.062**

**Notice aux Actionnaires**

Chers Actionnaires,

Nous vous informons par la présente que le 13 mai 2024 (la « **Date d'entrée en vigueur** »), le prospectus de KBC Bonds sera modifié afin de refléter les changements décrits ci-dessous.

**KBC Bonds Convertibles and KBC Bonds Emerging Europe : augmentation du taux maximum pour la commission de dépositaire et frais de garde**

À la Date d'entrée en vigueur, le taux maximum de la commission de dépositaire et frais de garde de toutes les classes d'actions de KBC Bonds Convertibles et de KBC Bonds Emerging Europe sera augmenté comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

<b>Compartiment</b>	<b>Commission de dépositaire et frais de garde (avant)</b>	<b>Commission de dépositaire et frais de garde (après)</b>
KBC Bonds Convertibles – toutes les classes d'actions	Max. 0,03% p.a.	Max. 0,10 % p.a.
KBC Bonds Emerging Europe – toutes les classes d'actions	Max. 0,09% p.a.	Max. 0,10 % p.a.

La raison de ce changement est que la commission de dépositaire et frais de garde effectivement facturés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., le dépositaire, ont été constamment plus élevés que le taux maximum de ces frais indiqué dans le prospectus. KBC Asset Management NV, la société de gestion, a supporté les frais qui dépassaient le taux maximum indiqué. Le Conseil d'administration a donc décidé d'augmenter le taux maximum de la commission de dépositaire et frais de garde de toutes les classes d'actions des compartiments afin qu'il corresponde mieux au niveau des commissions effectivement encourues.

Les frais courants tels que définis dans les documents d'information clés (DIC) des compartiments resteront inchangés et l'augmentation des frais encourus par les actionnaires sera très limitée.

Ce changement n'aura pas d'impact sur la gestion actuelle des compartiments.

Si vous n'acceptez pas ce changement, vous pouvez demander le rachat gratuit (sous réserve des taxes applicables) de vos actions du 12 avril 2024 au 13 mai 2024 (avant la fin de la période de réception des ordres telle que mentionnée dans le prospectus) par l'intermédiaire des guichets des institutions fournissant le service financier.

Le prospectus sera mis à jour en conséquence pour refléter les changements susmentionnés à la Date d'entrée en vigueur ou aux alentours de celle-ci et seront disponibles gratuitement auprès des institutions fournissant le service financier ou à l'adresse [www.kbc.be/documentation-investissements](http://www.kbc.be/documentation-investissements).

Le prospectus, le document d'informations clés et les rapports financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement aux guichets de l'établissement assurant le service financier, en l'occurrence KBC BANK NV, ou sur [www.kbc.be](http://www.kbc.be).

The Conseil d'Administration

Représentant et service de paiement pour la Suisse :  
CACEIS Investor Services Bank S.A. Esch-sur-Alzette, Zurich Branch  
Bleicherweg 7  
CH-8027 Zurich

Le prospectus, les documents d'informations clés, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de la Société peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant suisse de cette dernière, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Luxembourg, 12 avril 2024